

L'ALGÉRIE et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération
sur les drogues et les addictions
dans la région méditerranéenne
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou
Groupe de coopération internationale
du Conseil de l'Europe
sur les drogues et les addictions



Algérie



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

L'ALGÉRIE ET MEDNET

Conseil de l'Europe

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit – Groupe Pompidou.

Groupe de coopération internationale
sur les drogues et les addictions
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France
Courriel : Pompidou.Group@coe.int

Conception de la couverture et mise en page : Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

© Conseil de l'Europe, octobre 2021
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU	5
Priorités	6
Fonctionnement du réseau	7
Coopération avec l'Algérie	9
IMPACT DE MEDNET PAR L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE EN ALGÉRIE	14
Impact de MedNET sur l'Algérie	14
Action phare de MedNET en Algérie	14
Rôle de MedNET dans les échanges sud-sud	14

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

MedNET est le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Il encourage la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et intégrant la dimension de genre.

■ Créé en 2006 autour de 5 pays : l'Algérie, la France, le Maroc, la Tunisie et les Pays-Bas, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par la France et les Pays-Bas, le réseau a connu un développement géographique et thématique constant, contribuant à la promotion de réponses efficaces et adaptées à la question des addictions.

■ Avant la création du réseau MedNET, le Groupe Pompidou a organisé une conférence à Malte en 1999 sur la « Coopération dans la région méditerranéenne en matière de consommation de drogues ». Quelques années plus tard, en 2003, à Rabat, le projet MedSPAD, une adaptation d'ESPAD en Europe, était lancé dans le but de réaliser les premières enquêtes en milieu scolaire dans la région. Ces enquêtes donneront un aperçu de la consommation de drogues chez les jeunes dans les écoles ainsi que de leur attitude à l'égard des drogues.

■ Ce projet MedSPAD a évolué avec la création d'un comité permettant de partager les expériences entre pays européens et méditerranéens. Il a également évolué en révisant sa méthodologie en 2021 et en adoptant un nouveau questionnaire comportant des questions communes au questionnaire ESPAD 2019, en élargissant les questions aux nouvelles substances psychoactives, aux jeux de hasard, d'argent, de paris et l'utilisation des médias sociaux dans l'objectif d'atteindre à long terme, un niveau de comparabilité entre les pays réalisant l'enquête MedSPAD mais aussi avec les pays réalisant l'enquête ESPAD.

■ MedNET a célébré ses 10 ans à Rabat en 2016.

■ À présent le réseau compte dix-sept pays :

- ▶ Dix pays membres du Groupe Pompidou : Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse, Turquie.
- ▶ Sept pays non-membres du Groupe Pompidou : Algérie, Egypte, Espagne, Jordanie, Liban, Palestine*, Tunisie.

■ L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA), la Commission européenne et l'OMS participent en tant qu'observateurs aux réunions.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **À terme, l'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de comportements addictifs, sur la base de connaissances scientifiquement validées.**

Priorités

- ▶ Prévention des comportements addictifs
- ▶ Promotion de la collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou renforcement d'observatoires nationaux
- ▶ Développement de stratégies nationales équilibrées
- ▶ Prise en charge socio-sanitaire des comportements addictifs et réduction des risques et des dommages
- ▶ Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- ▶ Formation et recherche

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjuger de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Fonctionnement du réseau

Participation

■ L'adhésion à MedNET résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé par cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et en la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

Présidence

■ La Présidence et la Vice-présidence sont exercées pour une période d'un ou deux ans à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assure la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

Secrétariat

■ Le Secrétariat du réseau MedNET assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du Groupe Pompidou et des autres entités du Conseil de l'Europe.

■ Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

Réunions

■ Le comité directeur, composé de représentants des pays participants, se réunit au moins une fois par an afin d'adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, et afin d'examiner la mise en œuvre des projets en cours et de discuter des activités à venir.

■ L'EMCDDA participe au comité directeur et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

Méthodes de travail

■ Le réseau MedNET facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région.

Ainsi, les pays membres, par l'intermédiaire de leurs représentants, partagent et échangent leurs connaissances savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés.

■ Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes concernant les actions menées par MedNET.

■ Un rapport d'activités annuel présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.

■ L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie.

Financement

■ Les pays membres de MedNET s'engagent à contribuer au budget du réseau, soit financièrement soit en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

■ Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

- ▶ Contributions volontaires 2006-2021 notamment de la France et l'Italie
- ▶ Programme Sud (2012-2021) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe depuis 2016 pour les plans d'action du Maroc et de la Tunisie.
- ▶ Financement du Budget Ordinaire du Groupe Pompidou pour les réunions du comité directeur de MedNET.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes scolaires nationales MedSPAD;
- ▶ Première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins;
- ▶ Fonction de liaison (« bridging role ») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;

- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés ;
- ▶ Prise en compte de la dimension de genre dans les services de soins : besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins ;
- ▶ Sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des drogues par le biais de réunions réunissant différentes agences issues de différents secteurs de la prévention, du traitement et mise et de la répression ;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents ;
- ▶ Évaluation des actions de MedNET effectuée par les acteurs ;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

Coopération avec l'Algérie

■ C'est lors de la « conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne » en 1999 à Malte que la coopération avec l'Algérie a commencé.

■ La suite de cette conférence a tout d'abord été la participation de l'Algérie à MedSPAD avec la réalisation d'une enquête à Alger en 2005.

Activités MedNET auxquelles l'Algérie a participé

2006

- ▶ Première activité de coopération dans le cadre du réseau MedNET.
- ▶ La Conférence sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques en matière de drogues : interprétation, communication et utilisation des résultats, a été organisée à Alger en partenariat avec l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie d'Algérie. Des expériences entre les deux côtés de la Méditerranée sur les enquêtes scolaires ont été échangées.
- ▶ Participation de l'Algérie en tant qu'observateur à la Conférence Ministérielle du Groupe Pompidou.

2007

- ▶ Apport d'expertise pour la préparation de l'enquête en population en Algérie : entre l'OFDT (Office Français des Drogues et des Toxicomanies),

le CENEAP (Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement) ainsi que l'Office National de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie et divers experts européens.

- ▶ Visite d'une délégation algérienne en France auprès des divers organismes actifs dans la lutte contre la toxicomanie.
- ▶ Séminaire de formation théorique sur le traitement de substitution aux opiacés au Maroc en mars à Rabat avec participation de représentants algériens.
- ▶ Conférence nationale sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie organisée par L'ONLDT avec la participation d'experts du Groupe Pompidou.
- ▶ Participation à la Conférence du Groupe Pompidou sur la famille et la prévention, Porto.

2008

- ▶ Quatre séminaires de formation à la prise en charge des toxicomanes
- ▶ Formation de 154 personnes au total. Ces séminaires à Alger, Annaba et Oran s'inscrivent dans le cadre du plan d'action national de prise en charge des toxicomanes portant création de 15 centres de cure de désintoxication et de 53 centres intermédiaires de soins aux toxicomanes. Des actes bilingues français/arabe peuvent être obtenus auprès de l'Office National de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.
- ▶ Visite d'étude pour une délégation algérienne à Lisbonne.
- ▶ Séminaire sur la détection et la répression des drogues de synthèse, Alger.

2009

- ▶ Formation au montage de projet pour cadres associatifs.
- ▶ Quatre sessions de formation avec des formateurs français et algériens dans quatre régions d'Algérie (à Alger, Batna, Mascara et Ghardaia) ont formé 150 cadres d'association.
- ▶ Participation à l'étude de faisabilité sur la création d'un observatoire méditerranéen des drogues et des toxicomanies.
- ▶ Participation à la conférence à haut niveau du Réseau Méditerranéen du Groupe Pompidou.

2010

- ▶ Enquête en population à l'échelon national sur les attitudes et l'usage de drogues.

- ▶ Séminaire national d'information et de sensibilisation aux précurseurs.
- ▶ Trois séminaires régionaux de formation des médecins et personnels paramédicaux au traitement et au suivi des usagers de drogues à Alger, Béchar et Ouargla.
- ▶ Trois séminaires sur l'application de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de la drogue et des substances psychotropes à Alger et Ghardaïa.

2011

- ▶ Utilisation des résultats de l'enquête nationale en population pour la nouvelle stratégie nationale de prévention et de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

2012

- ▶ Participation de l'Algérie au colloque TDO de Genève sur le traitement de la dépendance aux opioïdes.
- ▶ Participation de l'Algérie au séminaire aéroports à Strasbourg.

2013

- ▶ Année de transition, au cours de laquelle, il n'y a pas eu d'activités en collaboration avec MedNET.

2014

- ▶ Elaboration d'un profil pays « Algérie ».
- ▶ Lancement de l'enquête MedSPAD et atelier à Paris.

2015

- ▶ Visite d'étude sur la collecte et le traitement des données à Paris.
- ▶ Visite d'étude sur le montage d'un forum pour les associations à Paris.
- ▶ Participation aux deux réunions du comité MedSPAD Paris.
- ▶ Séminaire régional sur le traitement de substitution aux opiacés, Alger.
- ▶ Visites d'études sur les traitements de substitution aux opiacés au Maroc, Belgique et Liban.
- ▶ Participation au groupe aéroport, Strasbourg.
- ▶ Participation au réseau 'précurseurs', Prague.
- ▶ Participation au projet du Groupe Pompidou sur les recommandations sur les législations réglementant les traitements de substitution.

2016

- ▶ Séminaire « introduire le traitement de substitution aux opiacés en Algérie », 8 et 9 mars 2016.
- ▶ Enquête MedSPAD au niveau national, avril 2016.
- ▶ Participation au comité MedSPAD, Paris en février et Lisbonne en septembre.
- ▶ Séminaire national sur la communication de l'enquête scolaire MedSPAD, 11 et 12 octobre 2016 à Alger.
- ▶ Formation du personnel de l'ONLCDT à la collecte, analyse des données et à la prévention, automne 2016 à Lisbonne.
- ▶ Atelier « outils de prévention », automne à Alger .
- ▶ Participation au 5^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016.

2017

- ▶ Séminaire sur les Femmes et les drogues, 8 mars 2017, en Algérie.
- ▶ Séminaire "Support to staff working in Opioid Substitution Treatment centers", 11-12 avril 2017, en Algérie.
- ▶ Atelier MedNET sur les outils de prévention, 23-25 mai 2017, Alger.
- ▶ Participation au comité MedSPAD à Paris le 7 février et à Lisbonne le 23 Octobre.
- ▶ Réunion annuelle du Groupe de coopération des services de contrôle des drogues dans les aéroports européens et dans l'aviation générale (Groupe Aéroports), Strasbourg, 6-8 juin 2017.
- ▶ Réunion de l'Aviation Généralé, Madrid, 26-28 avril 2017.
- ▶ MedNET et les directives sur les traitements de substitution.
- ▶ Participation à la 12^e réunion de EXASS Net « Refugees and Drugs: Estimating needs, support practices, preventing risks », 30 octobre-1 novembre 2017, Athènes, Grèce.
- ▶ Participation dans le cadre de la campagne "Listen First", Listen First – Listening to children and youth is the first step to help them grow healthy and safe.

2018

- ▶ Comité Permanent sur les femmes.
- ▶ MedSPAD I Algérie.

- ▶ Participation au Comité MedSPAD.
- ▶ Séminaire « les nouvelles approches en matière de prévention des addictions », 20-21 octobre 2018, Alger.
- ▶ Symposium international multidisciplinaire. jeu excessif: science, indépendance, transparence, 27-29 juin 2018 à Fribourg, Suisse.
- ▶ Réunion annuelle du Groupe de concertation des services de contrôle antidrogue des aéroports européens et de l'aviation générale (Groupe Aéroport), 6-8 juin 2018, Strasbourg France.
- ▶ Visite d'étude de la délégation algérienne concernant les normes européennes de qualité en matière de prévention des drogues, 18-19 juin 2018 au Chypre.
- ▶ Participation au Comité directeur de MedNET.

2019

- ▶ Séminaire de formation d'une journée pour les psychologues, 26 juin, Alger.
- ▶ Participation au Comité MedSPAD.
- ▶ Réunion annuelle du réseau international sur le contrôle des précurseurs du Groupe Pompidou, 1-3 octobre 2019, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne.
- ▶ Séminaire international sur « les réfugiés et les drogues : estimation des besoins, soutien à la pratique, prévention des risques », 7-8 octobre 2019, Athènes, Grèce.

2020

- ▶ Participation au Comité MedSPAD.
- ▶ Participation au Comité directeur de MedNET.

2021

- ▶ Participation au Comité MedSPAD.
- ▶ Formation en entretien motivationnel pour 50 professionnels de santé algériens.
- ▶ Formation au traitement de substitution aux opioïdes (reportée).

Impact de MedNET par l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie en Algérie

Impact de MedNET sur l'Algérie

■ Le Réseau MedNET est de plus en plus cité en Algérie, sa notoriété dans les milieux institutionnels impliqués dans la lutte contre le trafic de drogues et les addictions est établie. L'intersectorialité qui caractérise l'ensemble de son œuvre, a diversifié et allongé la liste des personnes qui sont entrées en contact avec le réseau et qui ont bénéficié d'actions entreprises par ce dernier.

■ A la lecture du bilan de la coopération avec l'Algérie, l'on constate que depuis l'élaboration du profil-Algérie en 2014 celle-ci s'est densifiée.

■ Des actions de plus en plus nombreuses, concernant divers segments ont été réalisées : c'est dire qu'il y a eu un impact certain sur la lutte contre ce fléau.

Action phare de MedNET en Algérie

■ La palme en revient sans aucun doute, à la contribution du réseau dans l'introduction des TSO en Algérie, cette dernière fut laborieuse et étalée dans le temps. Le concours du réseau, fut déterminant dans l'introduction de cette thérapie dans le système de santé algérien. D'abord dans l'étape de sensibilisation des décideurs, deux séminaires furent organisés à cet effet, et après dans sa mise en œuvre en planifiant la formation de 60 médecins relevant des **CISA**.

Rôle de MedNET dans les échanges sud-sud

■ La coopération soutenue avec MedNET avant et après la réalisation de l'enquête MedSPAD a permis à travers les résultats obtenus à L'ONLCDT, d'assoir les décisions prises dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les addictions, sur des fondements objectifs. Et sur la base de ces résultats, une stratégie sectorielle du Ministère de l'Education a été mise en place pour lutter contre la violence en milieu scolaire. Un protocole a été élaboré pour la protection et la lutte contre la drogue en milieu scolaire, ce protocole

définit au profit des intervenants, les mesures à prendre, à l'égard des dealers et les démarches à suivre en matière de prise en charge des consommateurs.

■ L'Algérie se réjouit des résultats et demeure persuadée que la coopération euro-méditerranéenne, à travers le réseau MedNET, répond aux immenses besoins d'échanges de connaissances, d'expérience et de bonnes pratiques qu'exige une action concertée capable de faire face aux nouveaux défis d'une situation en matière des drogues et des addictions en évolution dans nos pays.

■ Aussi, l'Algérie exprime sa détermination à continuer de travailler avec ses partenaires au sein de ce mécanisme de coopération régionale et apportera son soutien au réseau MedNET auquel nous souhaitons une continuité, un renforcement et un élargissement à d'autres pays du bassin de la Méditerranée, au profit de nos pays et de nos peuples respectifs.

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou représente le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions. Il est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la grande Europe et au-delà, permettant aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations en matière de drogues et d'addictions. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient, en 1980, un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2021, il rassemble 41 pays: 38 parmi les 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, le Mexique et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou. Créé en 2006, son objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques de drogues fondées sur le respect de la santé, des droits de l'Homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Dix-sept pays en sont membres en 2021.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE